

PRÊT

Croissance International

**Prêt sans
sûretés**

DE 30 k€ à 5 000 k€

DE 3 À 7 ANS

Pour les TPE, les PME et les ETI :
renforcement de la structure financière dans le cadre d'un programme de développement à l'international

BÉNÉFICIAIRES

- TPE
- PME
- ETI
- GE

ÂGE DE L'ENTREPRISE

- <3 ans (si opération de croissance externe)
- > de 3 ans

ELIGIBILITÉ

- PME selon la définition européenne, ou ETI indépendante

ETI : effectif moyen < 5 000 + CA annuel <= 1,5 Mds€ ou total bilan <= 2 000 Mds€



QUE FINANCE CE PRÊT ?

- Des investissements corporels ou incorporels **de la société française, dédiés au développement de son activité internationale**
- Des **investissements corporels ou incorporels de la société française**, lorsque plus de 20% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'export en année N
- Des investissements corporels ou incorporels et augmentation des besoins en fonds de roulement **de la filiale étrangère**
- Une **prise de participation à l'étranger**
- Une **création d'une filiale ou d'une succursale à l'étranger**



CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

- De 30 k€ à 5 000 k€
- De 3 à 7 ans, avec un différé d'amortissement en capital maximum de 2 ans



COÛT

- **Taux fixe ou variable** (convertible à taux fixe) selon le barème en vigueur
- **Frais de dossier** : 0,40% du montant du prêt
- **Assurance Décès PTIA**



MODALITÉS

- Le montant du prêt doit être **inférieur ou égal au montant des fonds propres et quasi propres** de l'emprunteur
- **Aucune sûreté** sur les actifs de la société, ni sur le patrimoine du dirigeant
- **Retenue de garantie de 5%** du montant total du prêt, restituée après complet remboursement du prêt, et augmentée des intérêts qu'elle a produits
- Obligatoirement associé à un financement extérieur **d'un montant au moins égal**, de même durée ou jusqu'à 2 années plus court pour les prêts de plus de 5 ans, et portant sur le même programme réalisé depuis moins de 6 mois
- Échéances trimestrielles avec amortissement **linéaire du capital**



ATOUTS DU PRODUIT

- **Prêt modulable** sur la durée (de 3 à 7 ans) et le différé d'amortissement en capital (de 0 à 24 mois)



OFFRES COMPLÉMENTAIRES

- Intervention en garantie de Bpifrance sur les financements bancaires associés